

## De fortes pluies orageuses attendues

Page 3

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4591 - Mardi 2 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Dernier des géants de la chanson française



Charles Aznavour n'est plus

Page 24

Importations

## Hausse de la facture des médicaments

Page 3

Pour Trump, des raisons d'espérer dans la perspective des élections

Par Mohamed Habili

**A** quasiment un mois des élections de mi-mandat, qui verraient l'élection d'une nouvelle chambre des représentants ainsi que le renouvellement d'un tiers du Sénat, Donald Trump a d'assez bonnes raisons de les envisager avec confiance, contrairement à ce que laisserait penser le vacarme incessant de ses détracteurs. Ces derniers jours en effet lui ont concédé deux, peut-être même trois bons motifs de satisfaction. Il y a d'abord le plus récent, qui est le ralliement in-extremis du Canada à l'accord déjà conclu avec le Mexique. Qui plus est, conformément à son vœu, ou plus exactement à ses choix politiques, cet accord ne s'appellera plus ALENA, Accord de Libre-échange Nord-américain, mais plus modestement pourrait-on dire, accord commercial Etats-Unis-Mexique-Canada. Jusqu'à la dernière minute, le Canada s'était opposé à la demande des Etats-Unis d'ouvrir son marché à la production laitière de leurs fermiers, sous peine de ne pas être compris dans l'accord passé avec le Mexique, pour céder tout près de la fin des négociations. Cet accord est un tel succès pour Donald Trump, qui a pris le risque de dénoncer l'ALENA, que personne ne songe à le nier. Ce n'est pas ce qu'espéraient les démocrates à une encablure maintenant d'élections importantes pour tout le monde, étant donné le degré de polarisation politique auquel sont arrivés les Etats-Unis à mi-parcours à la fois de la présidentielle précédente et de la prochaine.

Suite en page 3

De nouveaux textes en cours d'élaboration

## Atteinte aux droits de l'enfant, une tare algérienne



Ph/D. R.

Il ne se passe pas une semaine ou même une journée sans que l'on se fasse l'écho d'agressions à l'égard de mineurs. Et souvent, il s'agit d'actes de personnes proches de la victime ou même censées la protéger. Lire page 2

Prévention, contrôle et sensibilisation

Santé scolaire : la culture hygiéniste, passage obligé

Page 4

Concert de musique symphonique

«Entre Orient et Occident»  
présenté à Alger

Page 13

De nouveaux textes en cours d'élaboration

# Atteinte aux droits de l'enfant, une tare algérienne

■ Il ne se passe pas une semaine ou même une journée sans que l'on se fasse l'écho d'agressions à l'égard de mineurs. Et souvent, il s'agit d'actes de personnes proches de la victime ou même censées la protéger.

Par Meriem Benchaouia

**M**algré tous les efforts fournis, que ce soit par le gouvernement ou par la société civile, l'Algérie n'a toujours pas réussi à assurer aux enfants une protection efficace contre les différentes formes de maltraitance et de violence psychologiques, physiques et sexuelles dont ils sont victimes à la maison, à l'école et dans la rue. La situation des enfants dans notre pays paraît préoccupante. En effet, il ne se passe pas une semaine sans que l'on se fasse l'écho d'agressions à l'égard de mineurs. Et souvent, il s'agit d'actes de personnes proches de la victime ou même censées la protéger. Ce triste phénomène n'épargne aucune région, aucune famille, aucune classe sociale. La maltraitance à l'égard des enfants demeure souvent peu visible, parce que à la fois acceptée et cachée, non signalée et donc insuffisamment recensée. Impuissants face à la cruauté des adultes, ils ignorent leurs droits et jusqu'aux moyens leur permettant de tirer la sonnette d'alarme, de dénoncer le mal qu'on leur inflige et d'appeler au secours. Alors même que les pouvoirs publics ont mis en place des programmes politiques pour protéger les enfants, cette violence est de plus en plus accrue. A cet effet, de

nouveaux textes d'application de la loi 15-12 relative à la protection des droits de l'enfance sont en cours d'élaboration par le ministère de la Justice, a révélé, à Alger, la déléguée de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (Onppe). Meriem Cherfi a affirmé que la législation nationale garantissait un riche arsenal juridique accordant «une large protection» à la frange des enfants en Algérie. La législation nationale garantit «une large protection» aux enfants dans tous les domaines et ce, conformément à la convention internationale relative aux droits de l'enfant, a précisé M<sup>me</sup> Cherfi lors d'une rencontre sur la question du renforcement de la coordination en matière de protection de l'enfant en Algérie. Dans cette optique, la déléguée nationale a rappelé la loi n° 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, laquelle englobe les différents principes des droits de l'enfant et comporte plusieurs mécanismes devant protéger l'enfant des dangers, à l'instar de la création de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (Onppe) chargé de la coordination entre les différents secteurs, établissements et organes concernés par la protection de l'enfance afin de mettre en place un programme sur la promotion des droits de l'enfant, assurer leur suivie et les évaluer en vue d'intervenir sur le terrain pour remédier à certaines situations. Elle a indiqué, à ce titre, que l'Onppe s'attellait à la préparation de son rapport annuel sur la situation des droits de l'enfant qui sera appuyé par des recommandations nécessaires et soumis au



PND.R.

président de la République avant la fin de l'année en cours, affirmant qu'il a été procédé à la mise en place de mécanismes de protection de l'enfance en danger et d'un système national informatisé sur la situation de l'enfance. M<sup>me</sup> Cherfi a rappelé, dans ce sillage, les mesures de dénonciation mises en place par l'Onppe conformément à la loi, à l'instar du numéro vert (11-11) et le courrier électronique pour recevoir les signalements sur les cas d'atteinte aux droits de l'enfant, et l'installation d'une cellule comportant des experts en psychologie, en sociologie et en droit ainsi que des médecins veillant sur l'examen de ces signalements, leur orientation et l'accompagnement

de chaque cas afin de la traiter. La déléguée nationale a mis l'accent sur l'importance de se concentrer sur une stratégie préventive chargée du domaine de l'enfance comportant des programmes de sensibilisation de la part de l'ensemble des acteurs concernés et ce, afin de protéger cette frange des différents fléaux sociaux et toute forme de menaces, notamment le kidnapping. Dans son intervention sur l'enfant et la santé mentale, le chef de service de pédopsychiatrie de Chéraga, P' Abdelmadjid Tabti a souligné, de son côté, l'impératif de fournir des espaces au niveau des structures sanitaires spécialisées dans la prise en charge des enfants et des adolescents, en se concen-

trant sur le dépistage précoce de toute forme de troubles mentaux chez la catégorie des enfants. Il a mis l'accent pour les parents et les éducateurs sur l'impératif de communiquer en permanence avec les enfants et d'accorder une importance à leur comportement quotidien afin de pouvoir enregistrer chaque changement soudain pouvant révéler des problèmes de santé mentale. A cette occasion, les participants ont présenté un résumé sur les amendements législatifs relatifs à la protection des droits de l'enfant et sur les efforts de certains secteurs dans le domaine de la protection des enfants délinquants et de l'accompagnement des enfants en danger. **M. B.**

## Tizi Ouzou Installation du nouveau wali Abdelhakim Chater

**LE NOUVEAU** de wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater, a pris hier ses fonctions au cours d'une cérémonie de passation de consignes avec son prédécesseur Mohamed Bouderbali. Dans son allocution de prise de ses nouvelles fonctions, Abdelhakim Chater a soutenu que le dialogue et la concertation avec l'ensemble des acteurs du développement local seront pronés afin de répondre favorablement aux préoccupations des populations tout en tenant compte des spécificités de la wilaya. Il a assuré qu'il œuvrera à la préservation et la consolidation de la quiétude des habitants de la wilaya. «Les portes de mon bureau resteront ouvertes devant toutes et tous pour travailler dans l'intérêt du citoyen. Je tends la main à vous tous pour solliciter votre aide et collaboration dans l'accomplissement de mes responsabilités», a-t-il conclu. **Hamid M.**

## Béjaïa

### Le nouveau wali prend ses fonctions

**L**e nouveau wali de Béjaïa, Ahmed Maabed, a officiellement pris hier ses nouvelles fonctions à la tête de la wilaya, lors d'une cérémonie organisée à la salle des congrès de la wilaya. Pour rappel, cette nomination intervient suite à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, décidé par le président de la République conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution. Un procès-verbal de passation de consignes a été signé entre le nouveau premier responsable de la wilaya et le wali sortant par intérim, Mezhoud Toufik qui est promu, quant à lui, wali d'Annaba. La cérémonie de prise de fonction s'est déroulée en présence des autorités locales, civiles et militaires, du président de l'APW, des élus locaux et nationaux des deux chambres du

Parlement, du nouveau secrétaire général de la wilaya, Slimane Dabou, des directeurs de l'exécutif, entre autres. Notons que Ahmed Maabed avait occupé les fonctions de wali dans plusieurs wilayas du pays notamment à Jijel, Mostaganem, El-Tarf et enfin wali délégué à Hussein-Dey (Alger) avant d'atterrir à la tête de la wilaya. S'exprimant lors de sa prise de fonction devant une salle pleine, le nouveau chef de l'exécutif dira : «Je suis venu à la wilaya de Béjaïa avec une grande détermination et une grande volonté de travailler et d'apporter un plus à son développement». Et d'ajouter : «Les solutions existent aux problèmes posés mais celles-ci ne peuvent venir d'un seul homme mais avec l'implication de tout un chacun». «La wilaya de Béjaïa mérite un intérêt particulier et une considération, vu sa gran-

deur, elle recèle des potentialités importantes à ne pas négliger», a-t-il déclaré. Il a ensuite appelé tout le monde (population, responsables, élus, mouvement associatif, etc.) à conjuguer les efforts pour relever les défis qui se présentent à la wilaya dans divers domaines. Sans doute réaliste et conscient de ce qui l'attend à la tête de cette wilaya, le désormais premier responsable de Béjaïa estime que «le développement de la wilaya ne peut être atteint que grâce à l'implication de tous les acteurs, sa population en premier lieu». Et d'ajouter : «Un responsable ne peut tout faire sans l'aide et l'implication des citoyens». Beaucoup de chantiers attendent la relance du désormais premier responsable de la wilaya qui sait, sans nul doute, que quelque 142 projets sont toujours gelés. Il y a le projet de

dédoulement de la voie ferrée, la station de dessalement d'eau de mer, la plate-forme pétrochimique qui devrait être réalisée à Béni Mansour, le nouveau CHU, le dédoublement de la RN 26 le téléphérique, le tramway, le stade olympique, etc. Des projets renvoyés aux calendes grecques. Il doit insuffler aussi une nouvelle dynamique, notamment aux projets de dédoublement de la RN 09, les programmes de 16 000 unités de logements du site Ighzer Ouzarif, la pénitente autoroutière et le lancement du projet de station de dessalement d'eau de mer acquise, entre autres. Notons enfin que le nouveau secrétaire général de la wilaya de Béjaïa avait occupé auparavant les postes d'inspecteur général dans les wilayas de B.B.A. et Batna.

H. Cherfa

## Importations

## Hausse de la facture des médicaments

■ Malgré le rétrécissement de la liste des importations des produits pharmaceutiques la facture ne cesse de grimper pour accuser durant les huit mois de l'année en cours 1,474 milliard de dollars contre 1,259 milliard de dollars à la même période de 2017, en hausse de plus de 215 millions de dollars, soit 17,1%.

Par Louiza Ait Ramdane

Il faut noter que la demande nationale reste importante et ce, malgré une production locale de produits pharmaceutiques estimée à 60%, ce qui ne représente que la moitié de la demande nationale. Ainsi, la facture des importations des antibiotiques a connu une hausse pour atteindre 70,34 millions de dollars durant la même période contre 56,54 millions de dollars à la même période de l'année écoulée, soit une hausse de 24,4%. En revanche, la facture des importations des produits alimentaires a enregistré une légère diminution sur les huit premiers mois de 2018, à l'exception des céréales et des tourteaux extraits des oléagineux, selon les services des Douanes.

La facture globale d'importation du groupe des produits alimentaires a atteint 5,894 milliards de dollars entre janvier et fin août 2018 contre 5,901 milliards de dollars durant la même période de 2017, en baisse de sept millions de dollars, soit 0,12%, précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnitsid).

Mais sur les 5,894 milliards de dollars d'importations alimentaires globales, la facture des sept principaux produits alimentaires (céréales, laits, tourteaux et résidus de l'extraction de soja, sucre et sucreries, café et thé, légumes secs et viandes) a légèrement augmenté à 4,752 mil-



liards de dollars contre 4,695 milliards de dollars, en hausse de 1,22%. Ainsi, la facture des céréales, semoule et farine, représentant près de 37% des importations alimentaires de l'Algérie, a grimpé à près de 2,17 milliards de dollars contre 1,93 milliards de dollars, soit une augmentation de 234 millions de dollars, représentant une hausse de 12,1%. Les importations des tourteaux et résidus de l'extraction de soja ont aussi augmenté pour atteindre 476,4 millions de dollars contre 314,32 millions de dollars en hausse de 51,56% entre les deux périodes de comparaison. En revanche, les importations pour le reste des produits alimentaires essentiels ont enregistré des baisses. Ainsi, la facture des achats à l'étranger du lait et produits laitiers s'est chiffrée à 967,1 mil-

liards de dollars contre 1,011 milliard de dollars en baisse de 44 millions de dollars, soit une baisse de 4,4%.

La baisse a aussi concerné le sucre et sucreries dont les importations ont été de 579,23 millions de dollars contre 755,94 millions de dollars, soit une baisse de 23,4%. Même tendance baissière pour les viandes qui ont été importées pour un montant de 131,57 millions de dollars contre 162,73 millions de dollars, soit un recul de 19,15%.

De même, les importations du café et thé ont été réduites à 238,21 millions de dollars contre 287,9 millions de dollars, soit une baisse de 17,3%.

Pour les légumes secs, les importations ont baissé à 191,25 millions de dollars contre 228,12 millions de dollars, soit une baisse de 16,2%. En dehors de ces sept

principaux produits, le reste du Groupe des produits alimentaires a été importé pour 1,142 milliard de dollars de janvier à fin août 2018 contre 1,206 milliard de dollars, de janvier à fin août 2017, soit une baisse de 5%.

Concernant les huiles destinées à l'industrie alimentaire (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont augmenté à 589,4 millions de dollars sur les 8 premiers mois de 2018 contre 541,21 millions de dollars sur la même période de 2017, soit une hausse de 9%.

Ainsi, la facture globale du Groupe des produits alimentaires et des huiles destinées à l'industrie alimentaire s'est chiffrée à 6,48 milliards de dollars contre 6,44 milliards de dollars.

L. A. R.

## LA QUESTION DU JOUR

## Pour Trump, des raisons d'espérer dans la perspective des élections

Suite de la page une

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les démocrates ont vu l'enquête sur l'interférence russe dans la présidentielle de 2016 prendre brusquement une tournure différente de celle qu'ils cherchaient par tous les moyens à promouvoir. Depuis que le « *New York Times* » a révélé que le vice-ministre de la Justice, Rod Rosenstein, avait parlé en petit comité de mettre Donald Trump sur écoute, en vue de le destituer, son sort est entre les mains de celui-ci. Il peut aussi bien le limoger que l'épargner, et donc le garder à son poste mais dans un état d'émaculation morale avancé. Or de ce personnage, dont Trump réclamait en vain la tête à son ministre de la Justice, dépend la poursuite de l'enquête sur la soi-disant interférence russe dans la présidentielle de 2016. Comme il était le supérieur hiérarchique de Robert Mueller, le procureur spécial en charge de l'enquête, il pouvait lui donner la direction qui lui convenait, ce dont du reste il ne s'était pas privé. Son affaiblissement pourrait bien conduire à la fin de l'enquête sans que Trump puisse en être tenu pour responsable. Parler seulement de destituer le président devant des gens susceptibles ensuite de le rapporter est déjà une faute qui ne pardonne pas. Ne parlons pas alors de tenter réellement de mettre en route une procédure de ce genre. Les démocrates le savent si bien qu'ils ne cherchent même pas à défendre Rod Rosenstein, qui il est vrai n'est pas un des leurs, de peur d'avoir à en subir les conséquences prochainement dans les urnes. Troisième mauvais signe pour eux : la bonne disposition dont semble faire preuve Kim Jong-un à l'égard de Trump, qui à son tour ne tarit plus d'éloges à son sujet, au grand dam des démocrates qui ont toujours parié sur une détérioration de leurs relations à l'approche des élections. Encore ne s'agit-il là que des mauvaises nouvelles les plus récentes. S'il faut en plus leur ajouter celles qui sont plus vieilles, comme celles qui ont trait aux bons chiffres économiques, que les démocrates ne songent pas à nier, alors qu'ils auraient de bonnes raisons de le faire, la question se pose alors de savoir s'ils n'ont pas déjà perdu les prochaines élections.

M. H.

## Bulletin météo spécial (BMS)

## De fortes pluies orageuses attendues

Selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie, de fortes averses de pluies orageuses, accompagnées parfois de grêle et de rafales de vent, affecteront plusieurs wilayas du nord, surtout celles de l'est du pays. Dans sa carte de vigilance et afin d'éviter d'alourdir davantage la facture des catastrophes naturelles qui ont coûté à l'Etat 25 milliards de dinars en 2018 et avertir les citoyens, l'ONM tente d'être plus rapide et plus précise dans ses bulletins météorologiques spéciaux. En effet, elle a indiqué que de fortes averses de pluies orageuses affecteront 13 wilayas du nord et d'autres wilayas de l'est du pays. « Cette activité pluvio-orageuse affectera dès ce soir (lundi) les wilayas de Tlemcen (sud), Sidi Bel Abbès, Naâma, Khenchela, Batna, Tébéssa et Oum El-Bouaghi », précise un bulletin météo spécial de l'ONM. La validité du BMS s'étale du lundi (hier) 13h00 jusqu'à 21h00, a ajouté la même source alors que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement

25 mm durant la validité. Par ailleurs, les intempéries s'accroîtront sur les wilayas de l'est et du centre-est. Il s'agit des wilayas de Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk-Ahras et Bouira, a fait savoir l'ONM. Le bulletin relatif aux régions de l'est entrera en vigueur à 18h et se poursuivra aujourd'hui à 12h. Les cumuls de pluie dépasseront localement 40mm. « Cette situation persistera durant les prochaines 48 heures sur les régions de l'Est », a relevé l'ONM. Pour rappel, en réponse au représentant du ministère de l'Intérieur, Tahar Melizi qui, exposant les conséquences des inondations qui ont affecté, au cours des dernières semaines, différentes localités de l'Algérie, dont Constantine et Tébéssa, avait mis en cause les services météo qui, selon lui, « n'envoient pas les bulletins météorologiques spéciaux au bon moment », sinon pas du tout, ajoutant qu'il arrive aussi que leur contenu ne soit pas aussi précis qu'on le veut, voire « assez vague », la

chargée de l'information auprès de l'Office national de la météorologie, Houaria Benrakta, a indiqué que « l'ONM établissait ses prévisions suivant les normes internationales » en recourant à des moyens technologiques permettant d'atteindre un taux de précision des prévisions avoisinant les 80%, assurant, à ce titre, que l'Algérie est un pays « pionnier » au niveau arabe dans ce domaine. Elle a expliqué que l'ONM avait amélioré, au cours des dernières années, « la précision de ses prévisions grâce à un modèle numérique prenant en compte tous les cumulonimbus et les activités orageuses qui permet de déterminer les zones de perturbation avec une précision de l'ordre de 3 km au lieu de 8 km auparavant et de collecter des informations précises pour chaque wilaya et non la région tout entière », précisant que ce modèle permettait aux services de l'Office d'établir des prévisions dans les « 48 heures avec un taux de précision pouvant atteindre les 80% ». Répondant à une question sur les critiques qui ont visé l'ONM suite aux perturbations

ayant touché récemment plusieurs wilayas de l'est, la responsable a assuré que l'ONM « a rempli pleinement son rôle comme à l'accoutumée en assurant un suivi continu de la météo », expliquant, à ce titre, que les perturbations enregistrées à l'est du pays étaient dues à une « série de cellules orageuses très actives et inhabituelles pour le mois de septembre, formées par des masses d'air chaud qui ont été à l'origine des fortes températures enregistrées août dernier ». Les « fortes perturbations météorologiques enregistrées début septembre courant, l'importante activité orageuse et les cellules orageuses formées dans les régions Est du pays, ne sont pas des perturbations météorologiques classiques pouvant être détectées par les modèles numériques, mais il s'agit plutôt d'une perturbation locale particulière qui peut être observée par satellite en fin de journée », a relevé Benrakta, soulignant, dans ce sens, que les services de l'ONM « suivaient de près ces perturbations et émettaient des bulletins (spéciaux et quotidiens), mais ce genre de

Prévention, contrôle et sensibilisation

# Santé scolaire : la culture hygiéniste, passage obligé

■ De la maternelle au lycée, le parcours éducatif est intimement lié à la santé, et des actions intersectorielles dans ce domaine sont jugées inévitables pour préserver la santé des enfants en évitant les éventuels risques de propagation de maladies transmissibles.

Par Selma D.

La promotion d'une culture hygiéniste en milieu scolaire nécessite l'élaboration d'une stratégie intersectorielle impliquant la commune, la Direction de l'éducation et les services de la santé, estimant les différents intervenants à Constantine. De la maternelle au lycée, le parcours éducatif est intimement lié à la santé, et des actions intersectorielles dans ce domaine sont jugées inévitables pour préserver la santé des enfants en évitant les éventuels risques de propagation de maladies transmissibles, souligne-t-on encore. Aussi, la sensibilisation des parents, des enfants et des encadreurs devient incontournable dans le cadre d'efforts combinés. Les mesures préventives d'hygiène passent inexorablement par un respect scrupuleux des règles d'hygiène alimentaire dans la préparation et la distribution



PH.D. R.

des repas, par un nettoyage quotidien des sanitaires à l'eau de javel, en plus du lavage également des bâches à eau et des réservoirs d'eau des établissements scolaires. Pour ce faire, la Direction de l'éducation (DE) de la wilaya de Constantine a donné des instructions, en août dernier, aux différents directeurs des établissements scolaires pour procéder au nettoyage de leurs réservoirs d'eau et des sanitaires avant la rentrée scolaire, a indiqué à l'APS Youcef Merimeche, chef du service finances et moyens. «Ces instructions ne sont, en fait, qu'un rappel des mesures préventives prises automatiquement, chaque année, avant la rentrée des

classes par la Direction de l'éducation», a-t-il précisé, soulignant que les directives de la DE ont été suivies quelques jours plus tard par un «protocole de propreté» adressé par le ministère de l'Éducation nationale.

Il s'agissait notamment, a souligné ce même responsable, de constituer des commissions pluridisciplinaires (éducation, santé, commerce, commune...) dont l'objectif est de veiller à l'hygiène dans les établissements publics et qui n'ont relevé, à ce jour, «aucune anomalie». M. Merimeche a précisé que la DE de Constantine comptabilise actuellement 64 lycées, 140 collèges et 400 écoles primaires répartis à travers le territoire de la

wilaya de Constantine, avec un effectif de plus de 208 000 élèves, tous cycles confondus, soutenant qu'«aucun cas de maladie transmissible n'est, pour l'heure, enregistré».

Approché par l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale de Constantine (P/APC), Nadjib Arab, a assuré, pour sa part, que 100 écoles primaires, sur un total de 135, gérées par cette collectivité ont été dotées de nouveaux réservoirs d'une capacité de 2 000 litres, à l'occasion de la nouvelle rentrée scolaire.

Il a précisé que des inspections quotidiennes des cantines pour veiller au respect des règles d'hygiène, du transport et de la chaîne du froid, ainsi que la conformité des denrées alimentaires, sont effectuées par le personnel du service d'hygiène de la commune dont celui du bureau d'hygiène communal (BHC). Faisant savoir que les établissements primaires de la commune de Constantine ont été pourvus en savon liquide, savonnets, eau de javel et serpillères à la rentrée scolaire, D'Arab a ajouté que les délégations communales effectuent des visites dans les écoles pour sensibiliser les élèves sur l'importance de l'hygiène, surtout celle des mains mais aussi corporelle.

Autre secteur impliqué dans le contrôle des mesures d'hygiène prises au niveau des établissements scolaires de la wilaya de Constantine, celui de la santé qui procède, de son côté, au contrôle de l'état de salubrité des locaux pédagogiques et des cantines notamment, en plus d'actions de sensibilisation des élèves quant à la nécessité de laver soigneusement leurs mains plusieurs fois par jour. Dans ce contexte, D' Fahima Sghirou,

chef de service de la prévention à la direction locale de la santé, a affirmé que les médecins de la santé scolaire qui exercent au sein des 49 unités de dépistage et de suivi (UDS) de la wilaya de Constantine œuvrent en coordination avec les services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) pour prévenir les pathologies liées à l'hygiène. «Outre le contrôle régulier des cantines et de la qualité de l'eau, des cours destinés aux élèves sur l'hygiène des mains et les infections liées au manque d'hygiène et aux maladies transmissibles, sont également prévus au programme préventif des services de la santé», a-t-elle ajouté, précisant que des mesures de contrôle ont toujours existé et que l'épidémie de choléra qui s'est déclarée, durant l'été 2018, a généré «une prise de conscience supplémentaire».

Selon cette même responsable, l'hygiène individuelle est importante et doit être intégrée aux principes de base de l'éducation, et pas seulement aux moments où l'on se retrouve confrontés à une infection déclarée, soulignant, à ce propos, le «rôle primordial de la famille». Lors de l'année scolaire 2017-2018, les services de la santé de Constantine ont enregistré 32 cas de gale (infection cutanée très contagieuse) et 1 755 pédiculoses (une parasitose contagieuse due aux poux), essentiellement signalées dans le cycle primaire, où la promiscuité entre les élèves est plus importante, a-t-elle fait savoir.

D' Sghirou estime néanmoins que «les efforts de prévention dans les établissements scolaires donnent des résultats du fait qu'il y a moins de pathologies qu'auparavant».

S. D./APS

## Apiculture

### Une hausse de la production de miel attendue

Une hausse de la production de miel est attendue cette année dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris hier d'une source responsable au niveau de la Direction des services agricoles (DSA). Au premier trimestre 2018, la production a atteint 158 quintaux de miel, a indiqué à l'APS Salima Hireche, responsable à la DSA, rappelant que la production est passée de 242 quintaux en 2016 à 253,46 quintaux en 2017. Cette hausse s'explique par le nombre d'associations professionnelles qui ne cesse d'augmenter ces dernières années pour atteindre aujourd'hui neuf agrées, regroupant au total 342 éleveurs potentiels et amateurs, selon la même responsable. Elle estime que cette filière gagne de plus en plus en professionnalisme et davantage de représentativité à même de donner une impulsion à la dynamique enclenchée il y a deux années, malgré des

contraintes auxquelles sont confrontés les apiculteurs. Cette dynamique a été imprimée grâce au concours de la Conservation des forêts qui a contribué énormément à encourager les éleveurs d'abeilles par l'octroi de sites forestiers pour la pose des ruches, a-t-elle souligné. Il est prévu également la création d'autres associations dans le but d'encourager tous ceux qui veulent investir dans ce créneau et créer de l'emploi et de la valeur ajoutée, a encore ajouté la même responsable. Le président de l'association apicole «APIS» (30 adhérents), de création récente, Mohamed Chenini, s'est félicité de l'appui de l'administration forestière qui a contribué énormément à donner un élan à la filière, à travers l'octroi d'un site à Hassi Benokba, se déclarant prêt à diversifier cette filière en raison des potentialités qu'elle offre (pollen, gelée royale, ...). Un autre éleveur apicole,

Abdelkader Abdelala, vice-président d'une association professionnelle dénommée «Elevage apicole sauvage et de production du miel national», installée à Misserghine, qui dispose de plus de 200 ruches dont une centaine qui fait la transhumance, estime que ce créneau reste sous-exploité compte tenu du potentiel dont dispose la wilaya d'Oran et qu'il est temps d'encourager d'autres investisseurs dans ce créneau pour rendre cette filière performante. «Le programme tracé par la wilaya augure de perspectives heureuses pour donner une impulsion à cette dynamique visant notamment l'organisation des éleveurs pour développer les races d'abeilles et créer une passerelle entre les méthodes modernes et traditionnelles pour l'intérêt de l'activité», a indiqué le secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya, Houari Zeddad.

Hosni Y.

## Pétrole

## Le Brent à plus de 83 dollars

■ Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens, alors que les craintes d'un déficit de l'offre causé par les sanctions contre l'Iran ont été exacerbées par le déclin hebdomadaire du nombre de puits actifs aux Etats-Unis.



Par Faiza O.

Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 83,22 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 49 cents par rapport à la clôture de vendredi. «Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude"

(WTI) pour le contrat de novembre prenait 23 cents à 73,48 dollars. La hausse s'explique a priori par la baisse du nombre de puits actifs aux Etats-Unis la semaine dernière», selon les données de Baker Hughes, citées par les analystes de JBC Energy (Institut de géographie et de statistiques à Vienne). Selon cette entreprise de services pétroliers, qui publie ses chiffres le vendredi après la clôture du marché, le nombre de puits a légèrement reculé (-3 sur la

semaine), indiquant une potentielle baisse des extractions de l'un des plus grands producteurs mondiaux. Mais les marchés restaient focalisés sur l'Iran, dont les exportations ont chuté avant même que les sanctions américaines les visant ne soient appliquées. «Tous les importateurs de pétrole iranien ont réduit leurs achats auprès de Téhéran», a rappelé Benjamin Lu, analyste chez Phillip Futures. Le président américain Donald Trump aurait à nouveau abordé le sujet de la

stabilité du marché lors d'un entretien téléphonique avec le roi Salmane d'Arabie saoudite, a rapporté la chaîne Al Arabiya TV. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires signataires de l'accord de limitation de production de 2016 pour soutenir les prix de l'or noir, n'ont pas annoncé de hausse de sa production lors de la dernière réunion de suivi de l'accord, tenue le 23 septembre à Alger. Les pays de l'Opep et leurs partenaires non-Opep se

réuniront début décembre à Vienne. F. O./APS

### Zone euro Le chômage recule en août à 8,1%, au plus bas depuis 10 ans

LE TAUX de chômage dans la zone euro a reculé en août à 8,1%, son niveau le plus faible depuis novembre 2008, a annoncé hier l'Office européen des statistiques Eurostat. Ce chiffre est légèrement meilleur que celui attendu par les analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablait sur 8,2%. Le chômage dans la zone euro n'a cessé de reculer depuis qu'il est repassé en septembre 2016 sous le seuil symbolique de 10,0%. Il reste cependant toujours bien plus élevé que le taux moyen d'avant la crise financière de 2007-2008, où il s'établissait à 7,5%. Au pire de la crise de la dette, le chômage avait atteint le taux record de 12,1% en avril, mai et juin 2013 dans la zone euro. Parmi les 19 pays ayant adopté la monnaie unique, le taux de chômage le plus faible a été enregistré en Allemagne (3,4%). Les taux les plus élevés ont quant à eux été relevés en Grèce (19,1% en juin, dernier chiffre disponible) et en Espagne (15,2%). Dans les 28 pays de l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 6,8% en août, stable par rapport à juillet. Agences

## Agriculture

## De nouvelles mesures pour lutter contre les zoonoses

Une réunion a été organisée à Alger par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour impulser une nouvelle dynamique aux actions d'intervention contre les zoonoses, a indiqué dimanche un communiqué de ce département ministériel. Lors de cette réunion du Comité national de lutte contre les zoonoses, présidée par le secrétaire général du ministère, Kamel Chadi, l'accent a été mis sur l'état des lieux des maladies

zoonotiques (rage, brucellose, kyste hydatique, leishmaniose, ...), ainsi que sur le plan d'action à mettre en œuvre pour lutter contre ces maladies transmissibles à l'homme, en tenant compte des spécificités du contexte économique, social et environnemental actuel, note le communiqué. Il a été, en outre, relevé la nécessité de renforcer la coordination et la synergie intersectorielle en vue d'une meilleure efficacité dans la lutte contre ces fléaux, notamment en fédérant les

moyens de prévention et d'intervention, précise la même source. De surcroît, les membres de ce comité ont particulièrement insisté sur l'urgence de «réadapter» le dispositif juridique et réglementaire lié au fonctionnement de ce comité, de renforcer les moyens d'intervention des bureaux d'hygiène communale et de redéfinir un «plan de veille» et de sensibilisation en direction des populations, a encore indiqué le ministère. S. Y.

## Changes

## L'euro stable face au dollar

L'euro était stable face au dollar hier, alors que l'inquiétude sur le budget italien demeure et que les Etats-Unis et le Canada sont parvenus à un accord commercial. Dans la matinée, la monnaie unique valait ainsi 1,1606 dollar, contre 1,1604 dollar vendredi soir. L'annonce d'un accord commercial entre les Etats-Unis et le Canada, transformant l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) en Accord économique Etats-Unis, Mexique, Canada (AEUMC), survenue dans la nuit de dimanche à lundi, a eu peu d'impact sur le marché des changes. Si ce n'est sur le dollar canadien qui a bondi à son plus haut niveau depuis mai, à

1,2807 dollar canadien pour un dollar américain vers 08h30 GMT. «L'attention restera probablement fixée sur l'Italie cette semaine», a jugé Derek Halpenny, analyste pour MUFG, alors que la révision par Rome de ses objectifs budgétaires en fin de semaine dernière a pesé sur la monnaie unique européenne. «L'important maintenant est de voir si l'accord sur le budget (qui prévoit un déficit public à 2,4% pour les prochaines années) va déstabiliser le gouvernement», a poursuivi M. Halpenny, rappelant que le ministre des Finances Giovanni Tria plaiderait pour un déficit à 1,6%. Néanmoins, malgré les craintes, plusieurs analystes soulignent que la question italienne

aura des conséquences limitées pour l'euro», comme l'expose Viraj Patel de ING. Cette semaine, «le risque politique sera au rendez-vous également avec le Brexit, du fait de la tenue du 30 septembre au 3 octobre de la Conférence du Parti Conservateur», ont enfin souligné les analystes de Saxo Banque. Les investisseurs tourneront principalement le regard vers le discours de la Première ministre Theresa May qui interviendra le dernier jour. Sur le front des indicateurs, les cambistes se sont intéressés hier à l'indice ISM d'activité dans l'industrie en septembre pour les Etats-Unis. Dans la matinée, l'euro progressait face au yen, à

132,27 yens pour un euro, contre 131,93 yens vendredi soir. Le dollar continuait aussi de s'apprécier face à la devise japonaise, à 113,96 yens contre 113,70 yens vendredi soir. Vers 08h00 GMT, il est monté jusqu'à 114,05 yens, son plus haut depuis novembre. L'once d'or valait 1 186,15 dollars, contre 1 192,50 dollars vendredi à 21h00 GMT. La monnaie chinoise ne s'échangeait pas en ce jour férié en Chine continentale. Elle avait fini vendredi à 15h30 GMT à 6,8688 yuans pour un dollar. Le bitcoin s'échangeait pour 6 602,80 dollars, contre 6 643,42 dollars vendredi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

H. A./Agences

### Vietnam Le pays enregistre sa plus forte croissance depuis 8 ans

LE PIB du Vietnam a enregistré une croissance de 6,98% entre janvier et septembre 2018, soit la plus forte performance depuis huit ans, a annoncé hier le Bureau général des statistiques (GSO). La croissance au troisième trimestre a été de 6,88%, a précisé le GSO, ajoutant que depuis le début de l'année, l'agriculture et la pêche ont progressé de 3,65%, le plus haut niveau depuis 2012, l'industrie et la construction de 8,89% et les services de 6,89%. Les exportations du Vietnam ont atteint 178,9 milliards de dollars en neuf mois, soit une augmentation de 15,4% en glissement annuel, tandis que les importations ont enregistré 173,52 milliards de dollars, en hausse de 11,8%. Pour ce qui est de l'inflation, elle a été de 3,57% au cours de la même période, indique la même source. Le Vietnam s'est fixé pour objectif de maintenir l'inflation au-dessous de 4% pour cette année.

R. E.

Illizi

# Mise en place d'un dispositif de prévention des crues d'oueds

■ Un dispositif de prévention des risques de crues d'oueds a été mis en place par la Protection civile suite aux chutes de pluies qui se sont abattues en fin de semaine à travers la wilaya d'Illizi, a-t-on appris de cette institution.

Par Hocine A.

Installé au niveau du pont enjambant l'oued d'Illizi, à la sortie sud de la ville en direction de la wilaya déléguée de Djanet, point de ramification de plusieurs cours d'eau, ce dispositif consiste en le déploiement des agents de la Protection civile au niveau de cette zone, de 21h00 à 8h00. Ces agents ont pour mission de prodiguer des conseils aux usagers de la route en direction de Djanet, les appelant à faire preu-

ve de vigilance quant aux crues d'Oueds, lors des mauvaises conditions climatiques, a précisé le directeur par intérim de la PC, le lieutenant-colonel Djamel Eddine Oualbani. Le wali d'Illizi, Aïssa Boulehya, s'est rendu, à la suite des dernières chutes de pluies, dans la région pour s'enquérir de la situation dans les localités en proximité des berges de l'Oued, dont Ain-El-Kours, Tinemri et Sidi-Bouslah, qui n'ont pas, heureusement, enregistré de dégâts. Les interventions effectuées par les services de la



PC ce week-end dans les régions touchées par les intempéries ont permis de sauver de nombreuses personnes à une dizaine de kilomètres d'Illizi en allant vers In-Amenas, de déga-

ger trois véhicules embourbés dans la région de Djanet et Fadhounne (100 km d'Illizi), en plus de la coupure temporaire du trafic routier au niveau de la RN-3, ont indiqué les mêmes services. Tous les moyens ont été mobilisés par les services de la PC pour parer à toute éventualité, dont le déploiement des brigades, notamment au niveau du poste avancé de Fadhounne qui a enregistré de fortes pluies. La wilaya d'Illizi a enregistré la semaine dernière de fortes averses orageuses au niveau des régions de Djanet, Bordj El-Haouès, Ihrir et, à un degré moindre, dans la commune d'Illizi.

Amel H.

H. A./APS

Oran

## Entrée en service de 8 hôtels d'ici fin décembre

Au total huit établissements hôteliers du secteur privé entreront en service dans la wilaya d'Oran d'ici fin décembre prochain, a-t-on appris du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat. Situées à travers les communes d'Arzew, Ain Turk, Oran et Es Sénia, ces structures offriront, une fois mis en service, 850 lits et plus de 300 emplois, a indiqué Belabbès Kaïm Benamar, rappelant que la wilaya d'Oran s'est dotée à la saison estivale 2018 de sept hôtels privés dans les dairas d'Oran, Ain Turk, Arzew et Gdyl totalisant 836 lits et 341 emplois. La direction du

tourisme espère créer un nouveau pôle touristique dans la partie-est de la wilaya, notamment à Ain Franine, Kristel dans la commune de Bir El Djir où sont en cours les travaux de 12 projets touristiques dont un port de plaisance, un complexe touristique, des bungalows, un centre de traitement de thalassothérapie et autres. La stratégie du secteur prévoit, en 2021, la présence d'au moins 4 hôtels dans chaque commune, a ajouté le même responsable, soulignant l'existence d'établissements hôteliers dans 20 communes sur les 26 que compte la

wilaya d'Oran, notamment Gdyl, Mers El Hadjadj, El Kerma, Es-Sénia et Bir El Djir. Il a signalé aussi la présence d'un total de 173 projets dans le cadre de l'investissement touristique en cours de réalisation à travers la wilaya avec des taux d'avancement variant entre 57 et 95 pour cent, qui devront offrir, une fois mis en service, 24 395 lits et 7 463 emplois directs. La wilaya d'Oran dispose de plus de 186 hôtels avec un total de 15 000 lits et employant 3 000 personnes.

Amel H.

Skikda

## Réalisation prochaine d'un projet d'acier à la zone industrielle Boumaïza

Le chantier d'une unité de transformation d'acier sera «bientôt» lancé dans la zone industrielle Boumaïza, dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris du directeur local, de l'industrie, Mohamed Adnane Zahnit. Les produits de cette unité de transformation d'acier, un investissement de statut privé, seront destinés à l'industrie automobile a précisé le même responsable, soulignant que ce projet est en phase de «finalisation des formalités administratives d'usage». Erigé sur une superficie estimée à 71.84 hectares, le projet de transformation d'acier a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de l'ordre de 45 milliards DA, et un

décali de réalisation, fixé à 15 mois, selon le même responsable. Ce projet, une fois concrétisé, comprendra sept unités dont celle de la préparation des matières premières et deux autres réservées à l'acier électrique et à l'entretien, ajoute

M. Zahnit. L'entrée en exploitation de cette unité d'acier permettra de répondre aux besoins en la matière aussi bien la wilaya de Skikda que dans les régions limitrophes et contribuera à générer pas moins de 5 000 postes directs et indirects

de travail, a affirmé le même responsable. D'autre part, le même responsable a indiqué que le chef de l'exécutif local, Hedjeri Derfouf a exhorté les responsables concernés à œuvrer à conclure des accords de partenariat entre cette unité et le

secteur de la formation professionnelle et l'université de Skikda avec l'objectif d'assurer aux apprenants des stages pratiques ainsi que des placements au sein de cette unité.

F. S.

Centre universitaire de Naâma

## Ouverture de 21 nouveaux postes de doctorat

Vingt et un nouveaux postes de doctorat du système licence-master-doctorat (LMD) ont été ouverts au Centre universitaire Salhi-Ahmed de Naama au titre de l'année universitaire 2018-2019, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supé-

rieur. L'inscription à ces postes se fait via le portail électronique de la plateforme numérique mise au point par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ils concernent trois domaines, à savoir les mathématiques (3

postes), les langues étrangères (9) et le droit (9). Le concours national d'accès est prévu en octobre, a-t-on indiqué. Ces spécialités sont les sciences mathématiques, recensement, probabilités, le code de la famille, des affaires, le code civil ainsi que

des textes littéraires français, didactique des langues étrangères et autres. Cette nouvelle opération de formation s'ajoutera à un total de 22 spécialités de doctorat en modes classique et LMD ouverte depuis l'année 2016-2017 au centre universitaire de Naama. S'agissant des inscriptions en première année master de l'année universitaire courante, 744 postes sont disponibles au CU de Naama réparties en 15 offres de formation de 6 matières de technologie, droit, lettres arabes, langues étrangères, mathématiques, sciences de la nature et vie. Les dossiers d'inscription en 1<sup>re</sup> année master sont traités actuellement par la direction du centre universitaire pour annoncer les listes finales des inscrits avant la fin du mois d'octobre en cours.

des textes littéraires français, didactique des langues étrangères et autres. Cette nouvelle opération de formation s'ajoutera à un total de 22 spécialités de doctorat en modes classique et LMD ouverte depuis l'année 2016-2017 au centre universitaire de Naama. S'agissant des inscriptions en première année master de l'année universitaire courante, 744 postes sont disponibles au CU de Naama réparties en 15 offres de formation de 6 matières de technologie, droit, lettres arabes, langues étrangères, mathématiques, sciences de la nature et vie. Les dossiers d'inscription en 1<sup>re</sup> année master sont traités actuellement par la direction du centre universitaire pour annoncer les listes finales des inscrits avant la fin du mois d'octobre en cours.

R.R.

N.A.

Béchar

## Plus de 700 nouveaux postes d'emploi au profit de l'éducation

Quelque 770 nouveaux postes d'emploi ont été créés au profit du secteur de l'éducation dans la wilaya de Béchar, au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), dans le cadre du contrat d'insertion professionnelle, a-t-on appris dimanche de la direction locale du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Ces postes d'emploi, dont ont bénéficié les 21 communes de la wilaya, à savoir 535 emplois pour les besoins de la gestion quotidienne des 163 écoles pri-

maires de la région et 235 autres postes pour la gestion des cantines scolaires (dont 213 cuisiniers) en majorité formés dans les centres de formation professionnelle de la wilaya, a-t-on précisé. Soixante quatorze postes ont été créés dans le même cadre pour la maintenance et l'entretien des équipements de chauffage et de froid des établissements scolaires, et 161 autres pour la réparation des équipements scolaires, dans un effort de soutien à l'amélioration des

conditions d'enseignement des écoles primaires, et dans la perspective de mettre un terme aux insuffisances en ce type de personnels, a-t-on souligne. En marge de cette opération, 1.130 autres postes d'emplois sont en voie de création à travers les communes et les localités frontalières de la wilaya, notamment Béni-Ounif, Meridja, Kenadza, Tabelbella, Boukais, Mougheul, Lahmar et Bechar, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur.

Libye/ Processus de stabilisation

# Siala souhaite une mise en œuvre de la feuille de route de l'ONU

■ Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohammed Siala, a souhaité que la mise en œuvre de la feuille de route approuvée par les Nations unies sera achevée «sans de nouvelles initiatives des pays qui prolongent le processus de stabilisation et d'édification d'un Etat civil démocratique» en Libye.

Par Farid M.

«**N**ous espérons que la mise en œuvre de la feuille de route approuvée par les Nations unies, qui a été saluée par les Libyens et la communauté internationale, sera achevée sans de nouvelles initiatives des pays qui ont brouillé la scène politique et prolongent le processus de stabilisation, et l'édification d'un Etat civil démocratique», a déclaré M. Siala lors d'une réunion avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a rapporté l'agence de presse libyenne citant le service de communication du ministère. M. Siala, qui a dirigé vendredi la délégation libyenne participant aux activités de la session 73 de l'Assemblée générale des Nations unies, a en outre indiqué à l'occasion qu'il s'opposerait à tous ceux qui voudraient imposer leur volonté en Libye par la force des armes, comme lors des attaques récentes à Tripoli, qui ont provoqué des déplacements parmi les civils». Il a d'ailleurs expliqué que le Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen, Fayez al-Sarraj, qui aurait souhaité prendre part au débat général à l'ONU, avait été retenu à Tripoli en raison des derniers développements dans la capitale. M. Siala a, en outre,



Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohammed Siala

réaffirmé que le Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen «soutient et approuve toute voie menant à un règlement politique global en Libye». Il a souligné, dans ce contexte, que le Conseil présidentiel libyen avait aidé la Commission électorale du pays à enregistrer les électeurs libyens en vue de procéder à des

élections, avec des résultats «encourageants». Le Conseil a en outre alloué, a-t-il ajouté, 60 millions de dinars libyens pour les préparatifs et pour assurer la sécurité du scrutin. Il a également espéré que «les institutions concernées» soutiendraient ces initiatives et prendraient les mesures législatives nécessaires au bon déroulement des ces

élections. Le ministre a également salué les efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, indiquant que le Gouvernement d'union nationale libyen s'était félicité, l'an dernier, de la feuille de route dans laquelle l'envoyé spécial appelait «notamment les parties concernées à faire preuve de plus de

souplesse pour pouvoir la mettre en œuvre».

## Un demi-million d'enfants en «danger immédiat» en raison des violences

Environ 500 000 enfants libyens sont en «danger immédiat» à Tripoli, qui connaît des affrontements meurtriers depuis près d'un mois, a déploré le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Depuis le 27 août, des combats entre milices rivales ont fait au moins 115 morts et près de 400 blessés, selon un dernier bilan du ministère libyen de la Santé. Les heurts se sont intensifiés au cours des dernières 48 heures au sud de Tripoli et «plus d'un demi-million d'enfants sont en danger immédiat dans la capitale», estime l'Unicef, ajoutant qu'ils sont «2,6 millions à avoir besoin d'aide à travers le pays».

Ces récents combats ont forcé 1 200 familles à quitter leurs maisons, portant le nombre total de déplacés à plus de 25 000, selon le fonds onusien. La moitié sont des enfants, estime l'Unicef, qui s'inquiète des «nombreuses graves violations des droits de l'enfant» auxquels ils sont confrontés à Tripoli. Outre des pénuries quotidiennes d'eau, de nourriture et d'électricité, les enfants libyens sont aussi menacés par une recrudescence de la rougeole, avec plus de 500 cas connus, indique dans un communiqué le directeur régional de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Geert Cappelaere. Ils risquent aussi de voir leur rentrée scolaire, prévue le 3 octobre, retardée, avec «de plus en plus d'écoles utilisées pour héberger les familles déplacées», déplore-t-il.

Pour les enfants dont les parents sont venus en Libye avec l'espoir d'émigrer en Europe par la mer, «cette violence aggrave leur souffrance déjà profonde», regrette l'Unicef. Certains sont retenus dans des «centres aux conditions (de vie) très difficiles», indique-t-il. Malgré un accord de cessez-le-feu conclu le 4 septembre sous l'égide de l'ONU, les affrontements ont repris la semaine dernière dans les quartiers sud de la capitale. Les combats opposent des milices venues notamment des villes de Tarhouna et Misrata (ouest) à des milices tripolitaines, sur fond d'une lutte d'influence acharnée pour dominer la capitale et contrôler les institutions et des richesses du pays plongé dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime en 2011.

F. M./APS

## Tunisie

### Il n'y a aucune intention de levée de la compensation sur les produits de base

«**I**l n'y a aucune intention ou programme de levée de la compensation sur les produits de base et aucune orientation dans ce sens ne figure dans la loi de finances pour l'exercice 2019», a souligné le secrétaire d'Etat au commerce, Hichem Ben Ahmed. Il a estimé, dans un entretien téléphonique avec l'agence TAP, que la levée de la compensation est une question sociale et politique qui nécessite la concertation et la conciliation entre toutes les parties dans le pays (sociales, professionnelles, politiques...) pour l'orienter vers les ayants droits. Et de poursuivre que les commissions de réflexion sur la compensation, formées depuis quelques années, ont pour mission de suggérer des scénarios pour orienter la compensation vers les ayants droit et dépasser les défaillances existant au niveau du système et des mécanismes adoptés dans ce domaine. Pour rappel, la commission gouvernementale chargée de l'examen du système de compensation des produits de base a présenté une proposition relative à la levée de la compensation sur trois étapes qui dureraient entre six et neuf mois. La première étape concerne le lait et les huiles végétales, la deuxième le pain (gros pain et baguette), en plus de la farine pâtisseries, alors que la troisième étape portera sur le sucre, la semoule, le couscous les pâtes alimentaires, selon les déclarations

de Youssef Trifa, chargé de mission auprès du ministère du commerce, à la TAP, le 20 septembre 2018. La même source avait indiqué que l'orientation de la compensation vers ses ayants droit aura un caractère matériel, à travers la création d'une plateforme regroupant l'ensemble des bénéficiaires du transfert financier. Les dépenses de compensation des produits de base sont estimées, en 2018, à environ deux milliards de dinars et la Caisse générale de compensation (CGC) compense actuellement les huiles végétales, le lait, les dérivés du blé tendre (pain et farine pâtisseries), les dérivés du blé dur (couscous, pâtes alimentaires et semoule), l'orge destiné aux fourrages et le papier servant à la fabrication des livres et cahiers compensés.

#### Le ministre du Commerce déclenche la colère des Libyens

En voulant expliquer le nouveau mécanisme d'échange commercial à l'étude, annoncé par le Chef du gouvernement, entre la Tunisie et la Libye, le ministre du Commerce aurait commis une maladresse, en faisant allusion à un «accord de pétrole contre la nourriture», une citation qui remue de très mauvais souvenirs dans la mémoire des peuples arabes car elle évoque la période de l'invasion de

l'Irak et des dépassements commis par les Américains lors de cette phase, en tant que pays envahisseur.

Cette «maladresse» n'est pas passée inaperçue du côté de nos frères libyens, qui ont très mal pris la chose. La commission de défense et de Sécurité nationale au Sénat libyen a publié un communiqué assez virulent qui considère les déclarations du ministre tunisien comme une atteinte grave à la souveraineté de la Libye, appelant les présidences de l'Etat et du gouvernement à éclaircir ces déclarations irresponsables qui remettent en jeu les liens de fraternité et de bon voisinage entre la Libye et la Tunisie !

#### Un décès et trois cas d'infection à la fièvre du West Nile à Sousse et Béja

La directrice générale de l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes (ONMNE), Nissaf Ben Alaya, a affirmé que 3 cas de fièvre du West Nile ont été enregistrés sur un total de 11 cas suspects dans les gouvernorats de Sousse, Kairouan et Béja. Deux cas confirmés ont été enregistrés à Sousse et un cas à Béja, ainsi que le décès d'une personne soupçonnée d'avoir succombé à la fièvre du West Nil.

Sara H./R.M.



Après l'attentat d'Ahvaz

# Téhéran mène des représailles sur Daech en Syrie

■ L'Iran a annoncé hier avoir attaqué à coup de missiles des positions jihadistes dans l'est de la Syrie, en représailles à l'attentat ayant endeuillé le 22 septembre la ville iranienne d'Ahvaz, en affirmant qu'il ne s'agissait là que d'un «petit coup» avant le «châtiment véritable».

Par Rima C.

L'attaque, qui pourrait être perçue comme un nouveau signe de l'avancement des capacités balistiques iraniennes décriées par l'Occident, a visé la région de Boukamal (est de la Syrie), près de la frontière irakienne, selon un communiqué des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique. L'opération «Frappe de Moharram» (le mois du deuil musulman, actuellement en cours et particulièrement célébré dans l'Iran chiite) a été menée par «la branche aérospatiale des Gardiens de la révolution» et a visé des positions «à l'est de l'Euphrate», soit sur la rive opposée à la ville même de Boukamal, ajoute le communiqué. Selon les Gardiens, «six missiles balistiques de moyenne portée ont été tirés à partir de l'ouest de l'Iran à 02h00 du matin (23h30 GMT dimanche)» et l'attaque a porté un «coup fatal, à 570 km de distance». La télévision d'État iranienne a indiqué

que les missiles avaient été tirés à partir de la province de Kermanshah, frontalière de l'Irak. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), «de fortes explosions ont eu lieu à l'aube dans la dernière poche sous le contrôle de l'EI (le groupe jihadiste État islamique, NDLR), près de la ville de Boukamal». Ce réduit fait l'objet d'une offensive des Forces démocratiques syriennes (FDS), coalition de combattants kurdes et arabes, depuis le 10 septembre. Les Gardiens de la Révolution ont déclaré que la frappe de missiles a été suivie d'un bombardement réalisé par «sept drones militaires» contre des installations «des terroristes mercenaires». L'Iran est, avec la Russie, l'un des principaux soutiens du pouvoir du président syrien Bachar al-Assad, qu'elle aide politiquement et militairement, et les Gardiens de la révolution sont présents sur le sol syrien en tant que «conseillers militaires» des forces loyalistes. «De nombreux terroristes (jihadistes) et les chefs responsables du crime terroriste d'Ahvaz ont



été tués ou blessés dans l'attaque sur Boukamal», ont affirmé les Gardiens, sans plus de détails. Le site internet des Gardiens de la révolution a publié des photos de traînées de fumée et de points lumineux dans le ciel nocturne, au-dessus d'un relief montagneux désertique. Selon l'agence de presse iranienne Fars, proche des conservateurs, deux types de missiles ont été utilisés: des Zolfaghar (d'une portée de 750 km) et des Qiam (800 km).

Le 22 septembre, 24 personnes ont été abattues par un commando de cinq personnes ayant ouvert le feu à l'arme automatique sur un défilé militaire à Ahvaz, capitale de la province du Khouzestan, à la population majoritairement arabe. L'attentat a été revendiqué par l'EI et un groupe séparatiste arabe. Le jour même de l'attaque, le président iranien Hassan Rohani avait pro-

mis une réponse «terrible», et les Gardiens avaient annoncé une «vengeance inoubliable» dans un avenir proche. Les frappes «contre le quartier général des terroristes d'Ahvaz n'était qu'un petit coup contre ces criminels. Le véritable châtiment est encore à venir», a affirmé hier sur Twitter le général Mohsen Rezaï, ancien commandant en chef des Gardiens de la Révolution, aujourd'hui secrétaire du Conseil de discernement iranien, un des organismes de contrôle du système politique de la République islamique. Interrogé en conférence de presse sur le point de savoir si le raid de la nuit avait fait l'objet d'une coordination avec Moscou et Damas, le porte-parole des Affaires étrangères iranien, Bahram Ghassemi n'a pas souhaité faire de commentaire. Le 24 septembre, le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, avait établi un lien entre les

auteurs de l'attentat d'Ahvaz et les groupes jihadistes opérant «en Syrie et en Irak». Selon l'EI, les cinq membres du commando étaient Iraniens, dont quatre originaires d'Ahvaz. M. Khamenei a accusé les assaillants d'avoir été «financés par les Saoudiens et les Émirats arabes unis». Ryad et Abou Dhabi ont démenti. Accusant les États-Unis, Israël et les «régimes réactionnaires» du Moyen-Orient de soutenir les «terroristes» basés dans l'est de la Syrie à l'origine de l'attentat d'Ahvaz, le communiqué des Gardiens de la Révolution clame que les forces armées iraniennes seront toujours prêtes à répondre de manière «décisive» à l'aventurisme des «ennemis» de la République islamique. En juin 2017, les Gardiens avaient annoncé avoir détruit des positions de l'EI dans l'est de la Syrie à l'aide de missiles tirés de la province de Kermanshah. R. C.



## Points chauds

### Plainte

Par Fouzia Mahmoudi

Loin de s'arranger avec le temps, les relations entre Washington et l'Autorité palestinienne ne cessent de se détériorer chaque semaine un peu plus. En toute objectivité, de l'avis même de nombreuses institutions internationales, telles que l'ONU ou l'UE, c'est bien le comportement de la Maison-Blanche qui ne cesse de multiplier les prises de décisions hostiles envers le peuple palestinien, ajouté à la cruauté persistante des autorités israéliennes, qui réduit à néant toute chance de voir dans un futur proche la paix ou même de parvenir à une amélioration de la situation au Proche-Orient. Dans ce cadre tendu, l'Autorité palestinienne a décidé de porter plainte cette semaine contre les États-Unis devant la Cour internationale de justice (CIJ), pour violations de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Ramallah demande aux juges de cette Cour de l'Organisation des Nations unies (ONU) de déclarer illégal le transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem, inaugurée en grande pompe le 14 mai, après la reconnaissance par Washington de Jérusalem comme capitale d'Israël. L'Autorité palestinienne demande aux juges d'ordonner aux États-Unis «de retirer la mission diplomatique de la Ville sainte de Jérusalem». Selon l'Etat hébreu, «la Cour n'est pas compétente pour se prononcer sur des sujets de cette nature». A la mi-septembre, le président Mahmoud Abbas avait menacé d'aller devant la CIJ, non seulement pour contester le transfert de l'ambassade, mais aussi la décision américaine de stopper sa contribution à l'UNRWA, l'agence onusienne chargée des réfugiés palestiniens, et la destruction annoncée par Israël du village bédouin de Kan al-Ahmar, en Cisjordanie. Sur ce dernier point, Ramallah a finalement déposé une nouvelle plainte auprès de la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI), une juridiction indépendante de l'ONU, chargée, elle, de poursuivre les auteurs de crimes de guerre. Il y a quelques jours, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président Mahmoud Abbas a tancé son homologue américain, jeudi, déclarant que «Jérusalem n'est pas à vendre» et demandant à Donald Trump «d'annuler ses décisions» sur la Ville sainte. Une demande rétorique, l'on s'en doute bien, le président américain ayant désormais choisi le camp israélien. Quant à la plainte de l'AP, il faudra néanmoins des mois, voire des années, avant que Palestiniens et Américains se retrouvent face à face devant les juges de la CIJ, à moins que Ramallah ne demande à cette Cour de prendre d'urgence des mesures conservatoires. L'ouverture de cette affaire devant la CIJ permet néanmoins aux Palestiniens d'acter légalement leur opposition à la décision américaine, et pourrait constituer un poids dans d'éventuelles négociations futures. F. M.

## Grande-Bretagne

### Le ministre des AE critiqué pour avoir comparé l'UE à l'URSS

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, s'est attiré des critiques du monde diplomatique après avoir comparé l'Union européenne à l'Union soviétique lors d'un discours au Congrès du parti conservateur dimanche. Jeremy Hunt a accusé l'Union européenne de chercher à «punir» le Royaume-Uni pour avoir décidé de la quitter, établissant un parallèle avec l'Union soviétique qui tentait d'empêcher ses citoyens de partir. Peter Ricketts, secrétaire permanent du Foreign Office de 2006 à 2010, soit la fonction la plus haut gradée du ministère, a réagi sur Twitter, qualifiant ces propos de «bêtises indignes d'un ministre britannique des Affaires étrangères». «Quel que soit votre avis sur le Brexit, c'est une erreur de jugement choquante pour le ministre des Affaires étrangères britannique de comparer l'Union européenne à l'Union soviétique», a renchéri

sur le même réseau social le successeur de Lord Ricketts, Simon Fraser, lequel a également quitté ce poste. Le Royaume-Uni doit quitter l'Union européenne fin mars 2019 mais à six mois du départ les négociations patinent. Lors de son discours dimanche, Jeremy Hunt a évoqué une visite en Lettonie, devenue une «démocratie moderne, membre de l'Otan et de l'UE», après avoir pris son indépendance. «Qu'est-il arrivé à la confiance et aux idéaux du rêve européen ? L'UE était destinée à protéger la liberté. C'était l'Union soviétique qui empêchait les gens de partir», a-t-il poursuivi. Et de prévenir : «Si vous transfomez le club européen en prison, le désir de s'enfuir ne diminuera pas mais grandira et nous ne serons pas le seul prisonnier à chercher à s'échapper». L'ambassadrice de Lettonie à Londres a répliqué sur Twitter que «l'Union européenne avait

apporté la prospérité, l'égalité, la croissance et le respect» à son pays tandis que les Soviétiques avaient «détruit les vies de trois générations». Lors de son discours, Jeremy Hunt, vu comme un possible successeur à la Première ministre Theresa May, a aussi fait référence à Margaret Thatcher, qui avait balayé d'un célèbre «non, non et non» des propositions du président de la Commission européenne Jacques Delors en 1990. Dans une interview au «Telegraph» publiée hier, il s'en prend au président français qui avait fustigé «ceux qui avaient promis monts et merveilles» lors de la campagne du référendum de 2016 sur le Brexit, les traitant de «menteurs». «Si le président Macron pense que nous reviendrons en rampant, cherchant désespérément à retourner dans le club dans quelques années... c'est mal nous connaître», a déclaré Jeremy Hunt.





Concert de musique symphonique

# «Entre Orient et Occident» présenté à Alger

■ L'Opéra d'Alger a accueilli dimanche soir un public nombreux venu assister à un spectacle de musique symphonique animé par le chanteur andalou Nouredine Saoudi et l'Orchestre de l'Opéra d'Alger. Intitulé «Entre Orient et Occident», ce spectacle en deux parties était dirigé par le maestro Amine Kouider.

Par Abla Selles

«**E**ntre Orient et Occident», un concert de musique symphonique à deux parties, animé dimanche soir à Alger par le chanteur andalou Nouredine Saoudi et l'Orchestre de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider, dans des atmosphères conviviales, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, le concert a consisté en une partie andalouse «Nouba dziria» présentée par le ténor Nouredine Saoudi et «La cinquième symphonie de Ludwig Van Beethoven» dans le registre de la musique classique universelle.

Durant près de 90 mn, la cinquantaine d'instrumentistes de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, soutenue, lors de la partie andalouse par quatre musiciens aux instruments traditionnels, dont Hassene Belkacem Benalioua au qanun, ont séduité l'assistance, embarquée dans un voyage à deux escales.

Saisissant l'opportunité de retrouver ses talents de chanteur à la voix pure et étoffée, Nouredine Saoudi, qui s'est dispensé le temps d'un récital de son titre de directeur de l'Opéra d'Alger, a étalé un programme judicieux, conçu dans le mode mineur du Sahli.

Sous les applaudissements et les youyous du public, l'artiste s'est présenté sans son instrument, en chanteur libre, appréciant la polyphonie du support orchestral qu'il a vite embelli, «telle une cerise sur le gâteau», dira un spectateur, avec un timbre vocal présent, au vibrato exceptionnel.

Entonnant les pièces «Rahati chorb el okkar» (inçileb), «Kad Bacharet bi koudoumikoum»



(m'seddar), «Aba el qalb yansa layali el wissal» (b'taihi), «El hawa dell el ôchak» (n'çraf) et «Ya ouhil el hima» (Khlas), Nouredine Saoudi, par ailleurs musicologue et chercheur également, a rendu une prestation pleine, empreinte de métier et de professionnalisme.

La deuxième partie a permis au public de revisiter, dans la solennité du moment, la cinquième symphonie du grand compositeur allemand Ludwig Van Beethoven (1770-1827), brillamment interprétée dans ses quatre mouvements par l'ensemble

symphonique de l'Opéra d'Alger.

En présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et du surintendant de la Scala de Milan, les musiciens ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, faisant preuve de maîtrise et de technique dans la rigueur des normes académiques.

Seul bémol de la soirée, fera remarquer une spectatrice, «les applaudissements du public entre les mouvements», et de marteler avec fermeté : «Tant que le chef d'orchestre ne se met pas face au public, il ne faut pas

applaudir!». Dans une ambiance de grands soirs, le concert de musique symphonique «Entre Orient et Occident» a permis de rapprocher les genres andalou, musique savante, et le classique universel, référence académique enseignée dans toutes les écoles de musique du monde.

Organisé par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de musique symphonique «Entre Orient et Occident» a été programmé à Alger pour une représentation unique.

A. S./APS

Opéra d'Alger et la Scala de Milan

## Un projet de coopération artistique et technique se prépare

La création d'une école de danse, l'amélioration de l'acoustique de la salle des spectacles de l'Opéra d'Alger et l'élargissement de la fosse d'orchestre, ont été au centre d'une rencontre tenue dimanche à Alger entre le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et le surintendant de la Scala de Milan, Alexander Pereira.

Réunis à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, le ministre de

la Culture et le surintendant de la Scala de Milan se sont entendus sur l'ouverture d'une école de danse qui prendrait en charge la formation et le suivi des enfants dont l'âge varie entre six et dix ans.

L'installation d'une «coquille acoustique», enveloppe amovible permettant une bonne propagation des ondes sonores sur scène et dans la salle, a également été évoquée par les deux

hommes, ainsi que l'élargissement de la fosse d'orchestre pour permettre, ont-ils estimé, «un plus grand nombre de musiciens» accompagnant un opéra.

L'aspect décoratif, de manière à consacrer à la salle des spectacles de l'Opéra d'Alger les atmosphères solennelles du 4<sup>e</sup> art, celles de l'opéra notamment, a constitué un autre volet de discussion entre le ministre de la Culture et le surintendant

de la Scala de Milan.

Qualifié de «fructueux» par les deux parties, l'entretien, auquel a assisté le directeur de l'Opéra d'Alger, Nouredine Saoudi, s'est conclu entre les deux hommes par la volonté de créer des échanges réguliers entre les deux institutions, donnant effet à cette décision par la programmation, dès le début de l'année 2019, de «quatre ou cinq opéras» que la Scala de Milan

présenterait à l'Opéra d'Alger.

Théâtre d'Opéra italien, la Scala de Milan, fondée en 1778, compte actuellement, selon Alexander Pereira, 1 600 étudiants et fait partie des salles d'opéra de renommée internationale, avec le «Théâtre San Carlo» de Naples, qui date de la même époque, et la «Fenice» de Venise, bâtie quatre ans plus tard.

F. H.

Après une absence de cinq ans

## Mylène Farmer sur scène en juin prochain

La chanteuse française Mylène Farmer remontera sur scène après cinq années d'absence en donnant six concerts en juin prochain à Paris, a indiqué dimanche sa maison de production dans un communiqué. Après la sortie vendredi de son onzième album «Désobéissance», la chanteuse dont

l'album s'est installé déjà en tête des ventes sur la plateforme iTunes en France sera sur scène les 7, 8, 11, 12, 14 et 15 juin. Les concerts seront animés à La Défense Arena, une salle pouvant accueillir jusqu'à 40 000 personnes. Les billets seront vendus sur un site internet dédié à partir du 13 octobre à

10h00 et dans les points de vente habituels deux jours plus tard. Mylène Farmer n'est pas remontée sur scène depuis sa tournée «Timeless» en 2013. Elle a collaboré avec le DJ Feder pour son nouvel album, fort de 12 titres dont le single «Rolling Stone».

D. R.

Décès

## Le dessinateur français René Pétillon est mort

Le dessinateur français René Pétillon est mort dimanche à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie, ont annoncé les éditions Dargaud dans un communiqué.

Originaire de Bretagne, le défunt publie ses premiers dessins en 1968 dans «Planète», «Plexus» et «Enragé». Sa première bande dessinée sort en 1972 dans le magazine «Pilote». Deux ans plus tard, il donne naissance à Jack Palmer, détective un peu bêta au gros nez et à l'imperméable trop grand. La dernière

aventure de Palmer, «Palmer en Bretagne», est parue en 2013.

La plus connue de ses aventures, «L'Enquête corse», avait reçu le Prix du meilleur album au festival d'Angoulême en 2001 avant d'être adaptée au cinéma en 2004, avec Christian Clavier dans le rôle de Palmer.

La BD raconte les frasques du détective sur cette île française de la Méditerranée, où il se trouve en butte aux magouilles et à loi

du silence, aspects de la culture traditionnelle locale, que l'auteur raille de manière bon enfant.

Parallèlement à la BD, Pétillon était l'un des dessinateurs français les plus connus dans le domaine de la satire politique, grâce à son travail pour l'hebdomadaire satirique «Le Canard enchaîné».

Il y était entré en 1993 avant de mettre fin à sa collaboration l'an passé, selon Dargaud.

R. I.

### AGEND'ART

Palais de la culture Moufidi-Zakaria d'Alger

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition du miniaturiste Mustapha Adjaout.

Maison de la culture de Batna

Jusqu'au 9 octobre :

Exposition «Aurès de la révolution» du sculpteur Boubaker Laghrour.

Complexe culturel

Abdelwahab-Salim de Tipaza

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition d'arts plastiques par les artistes Amel Mihoub et Ouiza Achab.

Galerie d'art Espaco

Jusqu'au 6 octobre :

Exposition «L'éphémère» de Nathalie Andris.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel

Jusqu'au 4 octobre :

Exposition de peinture «Les bonnes ondes» de l'artiste plasticienne Soraya Melouk.



## Equipe nationale Doukha sera présent face au Bénin

**DE RETOUR** en tant que doublure de Raïs Mbolhi après une longue absence chez les verts lors du match face à la Gambie, Azzedine Doukha a reçu une convocation pour le match face au Bénin.

Le club du portier international algérien, en l'occurrence Al Raed, a confirmé hier dans la soirée la convocation de l'ancien portier de la JSK et de plusieurs clubs algériens.

Doukha, qui a été longtemps écarté par les entraîneurs de l'EN depuis le départ de Halilhodzic, a fait son grand retour avec Djamel Belmadi qui a confiance en ses capacités.

Pour l'instant, le club n'a pas annoncé s'il s'agit d'une convocation finale ou d'une pré-convocation de Djamel Belmadi avant d'établir une liste finale pour la double confrontation face au Bénin.

CAN 2019

## La Fédération camerounaise rassure

**ALORS** que des doutes subsistent quant à la faculté du Cameroun à organiser la prochaine Coupe d'Afrique des Nations et que la Confédération africaine (CAF), réunie ce dimanche à Charm el-Cheikh en Egypte, a pointé du doigt «un retard important dans la réalisation des infrastructures», la Fédération camerounaise a tenu à rassurer tout son monde, malgré le contexte particulièrement délicat qui règne actuellement.

En effet, «le Cameroun sera prêt pour organiser la Coupe d'Afrique des Nations 2019», a affirmé Hapji Dieudonné, res-

ponsable à la Fédération camerounaise, tandis que la «décision finale» sur la tenue ou non de la compétition devrait être rendue officielle fin novembre. «En l'état actuel des choses, je peux vous dire sans ambages et sans aucun risque de me tromper que le Cameroun sera prêt», a ainsi assuré le président du comité de normalisation de la Fédération camerounaise (Fecafoot), confiant. «Beaucoup a été fait (...) et le retard va être rattrapé», a ensuite ajouté Hapji Dieudonné, précisant que le pays serait prêt. Affaire à suivre, donc.

Il a été homologué par la LFP

## L'ASMO jouera au stade Habib-Bouakeul

**LE STADE** Habib-Bouakeul d'Oran a été homologué par la Commission permanente d'audit des stades, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site web. «La commission a constaté que les réserves émises lors de son dernier pas-

sage ont toutes été levées. Le propriétaire du stade a réalisé les travaux demandés», a écrit la LFP. C'est le club de l'ASMO Oran, évoluant en Ligue 2, qui est domicilié dans ce vieux stade bâti en 1928 et dont la capacité est de 8 000 places.

## Tournoi international Batiche Saïfi de Tennis (Grade 5) Quatorze pays au rendez-vous

**QUATORZE** pays ont confirmé leur engagement dans le tournoi international «juniors» Batiche-Saïfi, prévu du 2 au 6 octobre 2018 au Tennis Club «Les Palmiers» de Ben-Aknoun (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Il s'agit de : Tunisie, Madagascar, Suisse, Angleterre, Maroc, Espagne, Inde, Hongrie, Luxembourg, Allemagne, France, Russie, et bien sûr l'Algérie, pays organisateur de cette compétition de grade 5, prévue sur des courts en terre battue. Les qualifications étaient prévues dimanche et hier, alors

que le tableau final débutera à partir d'aujourd'hui, toujours selon la FAT, coorganisatrice de ce tournoi avec le Tennis Club de Ben-Aknoun. Le directeur de l'organisation sportive et des compétitions de la FAT, Hamza Khellassi, sera le directeur de ce tournoi, dont les différents tableaux seront officiés par le juge-arbitre algérien Abderrahmane Chérifa, ayant le grade «white badge». Le tournoi est dédié à la mémoire du défunt Batiche Saïfi, ancien joueur et entraîneur de l'équipe nationale algérienne, qui fut également capitaine de Coupe Davis, décédé le 27 septembre 2014.

## Championnat de France de cyclisme Chalel signe au Paris cycliste olympique

**LE CYCLISTE** algérien Yacine Chalel, sociétaire du club français Olympique cycliste du Val d'Oise, rejoindra à la fin du mois d'octobre un autre club de l'Hexagone, le Paris Cycliste Olympique, avec l'ambition de booster sa carrière. «Après six merveilleuses années au sein d'un club qui m'a toujours soutenu et encouragé, y compris pendant les moments difficiles, je rejoindrai le Paris Cycliste Olympique à la fin du mois d'octobre, avec l'ambition d'atteindre de nouveaux sommets», a publié sur sa page facebook le champion

d'Afrique en Scratch. Chalel a expliqué sa décision de changer d'air par «la qualité du projet» qui lui a été proposé par le Paris Cycliste Olympique, un club qui selon lui «possède un bon mode de fonctionnement, avec des recrues de qualité, sans oublier l'encadrement et les objectifs ambitieux qu'il vise». «Tout cela m'a séduit et j'ai hâte de m'intégrer au sein de ma nouvelle équipe», a ajouté Chalel, ayant publié une photo du maillot du Paris Cycliste Olympique qu'il portera désormais.

## Demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique/Ahly du Caire-ES Sétif

# L'Aigle Noir pour prendre option

■ L'Entente de Sétif affronte cet après-midi la formation égyptienne du Ahly du Caire, pour le compte de la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, avec la ferme d'intention de revenir avec une option pour la qualification pour la finale de la plus prestigieuse des compétitions africaines.



Par Mahfoud M.

L'Entente souhaite réussir un bon résultat au Caire

**E**n effet, l'Aigle Noir, deux fois champion d'Afrique, souhaiterait décrocher encore une fois le trophée pour cette année. Mais il devra d'abord sortir indemne de cette confrontation face au géant d'Afrique qui n'est autre que le septuple détenteur de ce trophée, équipe du siècle et qui reste très difficile à manier chez elle au Caire. Al Ahly, qui réalise un parcours sans faute en championnat, souhaite réussir cette première manche et sera soutenu sans aucun doute par son très large public, même si les autorités égyptiennes n'ont autorisé qu'un nombre ne dépassant pas les 10 000 fans à assister à cette rencontre pour prévenir tout débordement et tout acte de violence dans un pays qui a

connu des scènes regrettables par le passé. La mission sera très difficile pour les hommes du Marocain Rachid Etoussi qui restent sur une défaite en championnat face à la JSK qu'ils aimeraient bien dépasser pour aller de l'avant et enregistrer un nouveau départ en compétition africaine, même s'il est clair que ce n'est pas le même registre et qu'il est difficile de s'illustrer à ce niveau de la compétition surtout face à un club mythique comme le Ahly. Le premier responsable du staff technique sétifien a son idée sur son adversaire du jour qu'il a eu à superviser lors des précédents tours de cette compétition, mais cela reste insuffisant sachant que cette équipe a pour habitude de diversifier ses schémas tactiques. Pour ce qui est de la disponibilité des joueurs, il faut

savoir que le groupe est au complet et qu'il n'y aura pratiquement aucun absent, à l'exception du jeune défenseur Saâd qui n'est pas encore à 100 % de ses capacités physiques, venant juste de reprendre avec le groupe depuis sa blessure contractée au Maroc au match retour des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Le défenseur de l'ESS, Badrane, pense que son équipe est prête pour réaliser un grand match face au Ahly, même s'il avoue que la mission ne sera pas de tout repos. «Le match sera plus que difficile face à un géant d'Afrique, mais nous restons déterminés à donner le meilleur de nous-mêmes lors de ce match aller pour tenter de prendre option déjà lors de cette rencontre», a souligné Badrane.

M. M.

## Centre de formation de la JSK

# Les travaux de terrassement ont débuté

**D**es travaux de terrassement pour la construction, à Tizi-Ouzou, d'un centre de formation de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK, ligue 1 Mobilis) ont été entamés samedi, a indiqué dimanche le président de ce club de football. Ces travaux, entrepris sur un site de 4 ha sis à Oued Aïssi (sortie est de Tizi-Ouzou) et qui marquent le début officiel de la réalisation de ce centre inscrit comme l'une des priorités du staff dirigeant des Canaris dans son plan de remise sur rail du club, ont été lancés «grâce à la mobilisation d'entrepreneurs bénévoles qui ont bien voulu contribuer à la concrétisation de ce projet», a précisé

Cherif Mellal. Ce même responsable a indiqué qu'une réunion sera organisée dans quelques jours pour procéder au choix des entreprises qui vont réaliser le reste du projet, affirmant que plusieurs opérateurs ont pris attache avec la direction du club dans le but de se voir confier la réalisation de ce centre de formation dont les travaux seront financés sur fonds propres du club avec la participation de ses partenaires par le biais de conventions. S'agissant de l'acte de propriété du terrain, un accord a été trouvé avec la wilaya pour le transfert du site sous forme de concession au profit de la JSK, a-t-on appris de

même source. Ce centre de formation qui portera le nom d'un des plus grands supporters de la JSK, le chanteur Matoub Lounes, est destiné à former de jeunes footballeurs pour leur club, assurer la relève et permettre la spécialisation, a souligné ce même responsable. Selon la maquette, ce centre de formation comprendra deux terrains d'entraînement aux normes, l'un en gazon naturel et l'autre en synthétique, avec un vestiaire chacun, une salle de préparation, un bloc administratif sur deux étages, un espace de soin et un hôtel de 66 places, rappelle-t-on.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran/Affaire de la petite Selsabil

## Deux appels introduits par le parquet et les accusés

UN DOUBLE appel a été introduit par le parquet d'Oran et les deux accusés, à savoir le meurtrier et son complice, condamnés le 19 septembre dernier à la peine capitale à l'issue du procès du meurtre et de l'attentat à la pudeur commis contre la petite Selsabil, a-t-on appris lundi auprès du parquet. Le tribunal criminel de première instance d'Oran avait prononcé la peine capitale à l'encontre de K.A. (18 ans), reconnu coupable d'attentat à la pudeur, suivi du meurtre de la petite Z. Selsabil, âgée de 8 ans, commis le 18 août dernier, ainsi qu'à l'encontre de son complice, C.M. Le représentant du ministère public avait, dans son réquisitoire, requis la peine capitale contre l'assassin présumé de la petite Selsabil, qui n'est autre que le voisin de la victime. Ce dernier a été inculpé de meurtre avec préméditation et attentat à la pudeur sur mineure de moins de 16 ans et, lors de son arrestation, a reconnu les faits retenus contre lui, de même lors de son procès. La peine capitale a été également requise contre le second mis en cause, C.M., âgé de 31 ans, accusé de complicité de meurtre. En effet, K.A. est passé aux aveux lors de l'enquête, reconnaissant avoir attiré chez lui la petite Selsabil durant la matinée du samedi 18 août dernier alors qu'elle se dirigeait vers l'un des magasins du quartier et

avoir abusé d'elle, avant de l'étrangler. A la barre, K.A. a déclaré qu'il ne voulait pas tuer la fillette qui s'était débattue et l'avait menacé d'en parler à ses parents. Il l'a alors étranglée, puis a essayé de la ranimer, mais la petite fille était déjà morte. Le prévenu a ajouté qu'il se trouvait, à ce moment là, sous l'effet de psychotropes et que son complice, C.M., l'a aidé à transporter le corps de la victime à bord de son véhicule utilitaire, emballé dans un sac en plastique, pour la déposer dans une décharge, à quelques centaines de mètres du lieu du crime, à Haï Chouhada, non loin de Haï El Yasmine 2 où réside la fillette. C.M. a, pour sa part, nié les faits retenus contre lui durant l'enquête et lors de l'audience, indiquant qu'il était victime d'un complot mais s'est emporté dans ses contradictions. Un témoin capital dans cette affaire, un gérant de café mitoyen avec le lieu du crime, a déclaré avoir aperçu le véhicule de C.M. devant le lieu du crime et a même vu le prévenu déposer un grand sac en plastique à l'arrière du véhicule utilitaire. Les avocats des deux complices, commis d'office, avaient essayé de trouver quelques circonstances atténuantes, sans résultat, K.A. et son complice C.M. ont été condamnés à mort. La date du procès en appel n'a pas encore été déterminée.

Ali T.

Médée

## Cinq écoles fermées durant la décennie noire rouvertes

CINQ écoles primaires fermées durant la décennie noire ont été rouvertes depuis la mi-septembre passé à travers différentes zones rurales de la wilaya de Médée, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'éducation. Il s'agit des écoles primaires «Mohamed Tahar Boumaâza» dans la commune de Tablat, «Boualem Benyettou» à Sidi-Demed, «Boularbah Bourbia» à Bouchraïh, ainsi que les écoles primaires des villages de «Ouled Hamza» dans la commune de Robeia et «Ed-dhalaa» dans la commune de El-Aouinet, a indiqué la même source. Ces établissements qui ont accueilli de petits groupes d'élèves, sont situés dans des zones rurales et montagneuses enclavées ayant été désertés massivement par leurs habitants au cours des années de terrorisme, a-t-on souligné. La décision de réouverture de ces établissements est intervenue après le repeuplement de ces villages, à la faveur du rétablissement de la sécurité dans ces régions. Outre les travaux de réhabilitation et d'aménagement réalisés au niveau de ces écoles, ces structures ont été dotées d'équipements pédagogiques

neufs et des bus scolaires, loués par la commune, assurés, depuis la réouverture de ces écoles, le transport des élèves accueillis sur place, a-t-on ajouté. La réouverture des autres écoles encore fermées dans la wilaya, dont le nombre dépasse la cinquantaine, reste «tributaire» du retour des populations à leurs villages d'origine, de la disponibilité des moyens financiers nécessaires à la réhabilitation de ces structures, mais également en fonction du nombre d'élèves en âge de scolarité, selon la direction locale de l'éducation.

K. L.

Naâma

## Deux morts et trois blessés dans un accident de la circulation

DEUX personnes ont trouvé la mort et trois autres blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de dimanche à lundi à Ain Benkheilil, dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya n° 6, à 27 km au nord de la commune d'Ain Benkheilil, suite à une collision entre deux véhicules provoquant la mort d'un homme (30 ans) sur place et une femme (26 ans) après son transfert à l'établissement hospitalier «frères Chenefa» de Mécheria. Trois autres personnes, dont un enfant, ont été blessées. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame.

O. N.

## des harragas algériens secourus en haute mer



Loumis

Djalou@hotmail.com

Dernier des géants de la chanson française

## Charles Aznavour n'est plus

Le chanteur français, Charles Aznavour, est mort dans la nuit de dimanche à lundi, à l'âge de 94 ans, ont rapporté des médias. Dernier des géants de la chanson française, Aznavour est mort à son domicile dans les Alpilles (sud de la France), selon ses attachées de presse.

Par Racim C.

Ces dernières semaines, l'infatigable Charles Aznavour, né Shahnourh Varinag Aznavourian le 22 mai 1924 à Paris de parents arméniens, avait dû annuler quelques concerts. D'abord en avril à Saint-Petersbourg, victime d'un tour de reins. Puis en mai, en raison d'une fracture de l'humérus gauche, après une chute. Le chanteur français le plus connu à l'étranger revenait d'une tournée au Japon, après avoir été contraint d'annuler des concerts cet été en raison d'une fracture du bras après une chute. Il était annoncé à Bruxelles le 26 octobre et devait encore se produire en novembre et décembre à la Seine musicale, près de Paris, puis en mini-tournée en France. Connu pour ses grandes chansons comme «La Bohème», «La Mamma» ou «Emmenez-



moi», mais aussi pour son engagement pour l'Arménie, il a aussi écrit pour les plus grands, Volker Schlöndorff («Le Tambour»), Claude Chabrol («Les fantômes du chapelier»)... Aznavour a entretenu son mythe par la scène, dans les salles les plus prestigieuses du monde.

R. C./APS

Oran

## 31 harraga interceptés au large de Cap Falcon

Trente et un candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés dans la journée de

lundi, au nord-est de Cap Falcon (Ain El Turck), par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, dans deux opérations distinctes, a-t-on appris de ce corps de sécurité. La première opération s'est soldée par l'interception à minuit 15 minutes, en mer, de 17 personnes dont une femme, qui ont tenté leur aventure, à bord d'une embarcation pneumatique, à 10 miles, au nord-est de Cap Falcon, a indiqué la même source. Les mis en cause avaient pris le départ, la nuit, à partir de la plage de Bouisseville (Ain El Turck), à l'ouest d'Oran, à destination des côtes ibériques, avant d'être interceptés et remis, après

enquête et formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale, a ajouté la même source. D'autre part, les mêmes unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont, dans une deuxième opération lundi, mis en échec une autre tentative d'émigration clandestine de 14 autres personnes, parmi lesquelles se trouvaient quatre femmes, un mineur et un bébé de quatre mois, a-t-on indiqué de même source. Ces «harraga» qui étaient à bord d'un pneumatique ont été interceptés à 11 heures 30 minutes par les gardes côtes, à 8 miles, au nord-est de Cap Falcon, a-t-on précisé.

Samah N.